

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE L'ARRONDISSEMENT DU CENTRE

Poliez-le-Grand – Bâtiment communal – 04 novembre 2022- 20h00

Présidence : Michel PANCHAUD

Procès-verbal : Bernard DUTRUY

Présents CC/CM : Edwige CLOT, Florian BOVET, Christophe GRUNDER, Catherine RUFFIEUX

Ordre du jour

01. Accueil
02. Adoption du dernier PV
03. Cotisations 2022
04. Communications de la présidente SCCV
05. Festi Musiques de Moudon
06. Hitobito
07. FCCV Gland 2023
08. Dootix
09. Fatière
10. Divers et propositions individuelles

01. Ouverture de l'Assemblée – Accueil et Bienvenue

L'assemblée est ouverte à 20h04 sous la présidence de M. Michel PANCHAUD qui souhaite la bienvenue aux membres des sociétés présentes. Après avoir remercié la commune de Poliez pour le prêt gracieux des lieux, il salue les représentants de la FCCV Gland 2023, soit son président M. Gérald CRETEGNY et 5 membres du comité d'organisation, à savoir Mmes Isabelle LOUP, Jacqueline et Frédéric DANG, Christiane PARMELIN et Jean PASCAUD.

Il demande ensuite à l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence à la mémoire de Daniel SCHMUTZ, président d'honneur de la SCCV et remercie Edwige CLOT et Jean-Luc BEZENÇON (porte-drapeau pour cette occasion) d'avoir représenté notre société lors du culte d'adieu au Temple de LA TOUR-DE-PEILZ.

Total sociétés : 23 Présentes : 15 Excusées : 2 Non excusées : 6

02. Adoption du dernier PV

Le PV de la dernière assemblée de l'arrondissement du Centre du 08 novembre 2019 est adopté la majorité des sociétés présentes et 2 abstentions.

03. Cotisations 2022

Chaque membre SCCV (*selon le tableau des membres*) est redevable d'une cotisation annuelle de 16.-. Cette cotisation globale est répartie de la manière suivante : SCCV 7.- • USC : 6.- • SUISA : 3.-

04. Communications de la présidente SCCV, Edwige CLOT

Après la période difficile de ces 2 dernières années (Covid et santé de Lise DUTRUY), les choses se mettent gentiment en place. Un Bureau de 3-4 personnes a fonctionné jusqu'à l'AD des Délégués de 2022 à Poliez-le-Grand.

Actuellement, la SCCV travaille par Bureaux adaptés aux questions à discuter et à résoudre.

Edwige CLOT insiste pour que chaque courrier des sociétés à un membre du CC ou de la CM soit **également** et **impérativement transmis au Secrétariat de la SCCV**. Pour les documents, un système « drive » a été mis en place.

05. Festi Musiques de Moudon

La 20e édition aura lieu les 10 et 11 juin 2023.

La SCCV tiendra une buvette.

Pour l'édition de 2023, les inscriptions sont déjà ouvertes.

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition 2023. Membre d'une association cantonale ou non, trouvez toutes les informations, ainsi que le formulaire d'inscription directement en ligne à

l'adresse suivante : www.festival-moudon.ch

Attention, délai d'inscription : 30.01.2023

Le n° d'appel pour l'inscription des bénévoles : 079 213 33 43 ou à l'adresse mail suivante : benevoles@festival-moudon.ch.

06. Hitobito

Portail de l'USC/SUISA

Le 13 juillet 2022, chaque société SCCV a reçu 11 pages concernant le fonctionnement de ce portail, mail rappelant celui envoyé aux sociétés environ 2 ans auparavant.

Cette solution informatique – également utilisée par l'ASM (Association Suisse des Musiques) – a été choisie par l'USC afin de simplifier la saisie de votre répertoire annuel pour la redevance SUISA.

Les sociétés ont reçu le mode d'emploi par mail, mais quelques responsables ont eu des difficultés pour s'y inscrire. Toutes les remarques et propositions d'améliorations reçues à ce jour ont été corrigées par le responsable de l'USC ; petit à petit les choses se mettent en place.

N'hésitez pas à contacter notre secrétaire – secretariat-sccv@choeur.ch – si d'autres soucis devaient surgir... Petit rappel :

- Se connecter sur le site de usc-scv.ch
- Ajouter l'adresse mail du responsable
- Choisir un mot de passe : 8 caractères au minimum contenant au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre (pas de caractères spéciaux)

Si vous ne vous en sortez pas, vous trouverez le PDF de la marche à suivre en français en cliquant ICI. (source : www.usc-scv.ch / Services / SUISA, déclaration des œuvres exécutées).

La seconde utilisation est plus simple évidemment ; le logiciel vous reconnaîtra !

07. FCCV Gland 2023

Rappel

Chorales organisatrices – lieu et présidence

Le Chêne (Gland) - Anne Soulard, L'Alouette (Bursins) - Christiane Parmelin, La Récréation (Morges) - Anne-Françoise Petit, Chantevigne (Mont-sur-Rolle) - Isabelle Loup, Le Léman (Coppet) - Jean Pascaud

La FCCV Gland 2023 est représentée par le président du CO M. Gérard CRETEGNY et 5 membres du comité d'organisation qui prendront tour à tour la parole pour éclairer l'assemblée sur ce que sera la FCCV Gland 2023.

Après le Covid, les choses se remettent progressivement à fonctionner et cela fait du bien.

18 responsables de départements et un Bureau assurent la responsabilité de l'organisation de la fête.

La FCCV Gland 23 respecte toutes les directives émanant de la SCCV.

PROGRAMME :

Vendredi : Ouverture officielle de la Fête avec la présence confirmée de Nuira GORRITE. Chœurs d'ainés au Temple suivi de « La Voile », œuvre de Ferran GIL-MILLERA et Nicolas RUEGG au Théâtre de Grand-Champ.

Samedi : les sociétés se présentent devant jury selon les trois formules proposées (voir ci-dessous). Spectacle de l'Ensemble choral de La Côte + bal populaire avec engagement de danseurs professionnels pour démonstrations de cours de danse. Enfin une chantée populaire « aux étoiles ».

Dimanche : les sociétés se présentent devant jury. Culte œcuménique avec participation de l'Accroch'Cœur (gospel) et clôture de la Fête en présence confirmée de Christelle LUISIER.

A commune de Gland dispose d'une infrastructure permettant d'assurer la Fête quelle que soit la météo : Théâtre (380 places), deux églises (280 et 250 pl.), le collège équipé d'un nombre de classes permettant à toutes les sociétés de se préparer, enfin une place extérieure (d'environ 3'000 m²) permettant les regroupements.

Navette CRISTAL : nouvelle conception de la mobilité partagée. Récupération du **nid d'abeilles** de PALÉO pour installer des stands de promotions et de ventes.

Infos à ce jour : participation espérée de 70 chorales + 5 chœurs d'ainés (inscription : **15 octobre 2022**) + 10 chœurs d'enfants (inscription : **15 novembre 2022**).

Durant tout le Week-end, podiums à disposition des chorales.

Chœurs d'enfants : ils pourront présenter un programme et l'exécuter. Des ateliers leur seront proposés. Les CE pourront également s'associer à des chœurs d'adultes. Pour des raisons pratiques, l'inscription des CE se fera ultérieurement.

Nouveauté : Une mélodie simple (canon intitulé « A simple melody ») sera proposée afin que toutes les chorales et le public présent puissent s'associer pour chanter ensemble et former ainsi un chœur universel.

Consulter le site **Chœur.ch**

Liste des différentes activités avant et durant la Fête :

Émissions radio : Le Kiosque à Musiques (15 avril 22) et Les Dicodeurs avec la probable présence de Guy PARMELIN (date indéterminée).

Divers marchés du canton dont celui de Morges (fin septembre 2022). Selon le pdt du CO, les stands étant à eux seuls insuffisamment attractifs, décision est prise de les animer par des chantées. Il y en aura 2 avant Noël et 2 en mars-avril 2023.

Récupération du stand « Nid d'abeille » du Paléo pour diverses animations et promotions durant la Fête.

Navettes électriques (avec chauffeur !) circuleront dans le site. La question du parcage de cars et voitures est actuellement étudiée avec sérieux (proximité garantie).

Boutiques sur le site (vins, pochettes du chanteur, Livre « Balade au fil de 50 fêtes cantonales », etc.)

Lotos : 1 loto « Prestige » (75.-) à Gland le 05.11.2022.

3 lotos traditionnels : GLAND, le 06.11.22 ; MORGES, le 27.11.22 et enfin COPPET, le 09.12.22.

NB : les sociétés peuvent utiliser le site de la FCCV de Gland concernant leurs activités régionales - **fccv2023.ch**

Le **traiteur** de la Fête a été désigné. Dans le prix de la carte de fête sera compris le repas de midi du jour où la société participe officiellement à la Fête. Les autres repas seront payants. Également prévus quelques stands de ravitaillement disséminés sur le site de la Fête.

Les sociétés pourront réserver la buvette (samedi soir) pour un second repas (payant celui-là).

Logement sur place : le CO recommande aux sociétés de s'y prendre dès ce jour et de prospecter les possibilités de dormir dans les villages aux alentours de Gland.

Une équipe d'environ 30 **photographes** locaux relatera la vie de la FCCV Gland 2023.

Les prestations chorales auront lieu d'environ 09h à 12 h et de 14h-17h dans les trois sites cités ci-dessus.

RAPPEL DES 3 MANIÈRES DE PARTICIPATION CHORALE À LA FÊTE :

Nous proposons trois manières de participer :

- a) **Prestation notée avec évaluation orale du Jury**
- b) **Prestation avec évaluation orale du Jury seulement**
- c) **Prestation libre sans Jury « concerts de rencontres »**

a) Prestation notée avec évaluation orale du Jury

Chaque société choisit un des chants imposés, qu'elle interprètera a cappella au début de sa prestation qui sera complétée par deux ou trois chœurs de son choix (durée totale 12'.)

Les chants imposés demeurent les mêmes que pour 2021. L'évaluation sera en adéquation avec la pièce imposée choisie.

À l'issue de la prestation, la chorale sera reçue par le Jury pour les commentaires oraux. Une note figurera sur le diplôme de participation.

b) Prestation avec évaluation orale du Jury seulement.

Chaque société interprètera trois ou quatre chants de son choix, dont un a cappella, pour une durée totale de 12'. À l'issue de la prestation, la chorale sera reçue par le Jury pour les commentaires oraux. La société recevra un diplôme de participation.

c) Prestation libre sans Jury « concerts de rencontre »

Chaque société partagera une heure de concert avec une ou deux chorales en interprétant un programme de son choix. Un ou deux chants d'ensemble sont demandés. La société recevra un diplôme de participation.

CHANTS IMPOSES

Chœurs mixtes

de Nicolaï SCHLUP et Stéphane BLOK

- Le silence des Anges
- Belle enfant
- Le doute du chat

Éditions Frédy Henry, En Monret, 1115 Vullierens • office@fredyhenry-edition.ch

Chœurs d'hommes

de Henri BAERISWYL et Pierre Savary

- Le chant de la Pierre
(version 1e division, 2e ou 3e division, comme indiqué sur la partition)
Editions Henri Baeriswyl • henri.baeriswyl@bluwin.ch

Chœurs de dames

d'Elisabeth GILLIOZ

- Je suis faite comme ça
Éditions Labatiaż • editions-labatiaz.com

Nous vous laissons le soin de passer commande auprès des éditeurs mentionnés.

Il n'y a donc plus de divisions. Le but est de se réunir et de chanter pour le plaisir.

NB : RESPECTER LES DÉLAIS D'INSCRIPTION ET D'ENVOI DES PARTITIONS.

08. Dootix

Dootix est le portail SCCV pour la mise à jour du tableau des membres de la SCCV. Toutes les sociétés membres ont reçu la marche à suivre dans le courant de cet été.

Les sociétés devraient mettre à jour leur fichier afin notamment de ne pas payer trop de cotisations par suite de démissions de membres.

Après quelques dysfonctionnements, Christophe GRUNDER rassure les sociétés et donne quelques renseignements relatifs aux changements de présidence, secrétaire, caissier, etc. Utilisation simplifiée grâce à l'amélioration sensible du logiciel. Il ajoute que pour tout changement de login, les sociétés doivent s'adresser à lui, seul administrateur du site.

Pour renseignement complémentaire : Christophe GRUNDER • c.grunder@bluwin.ch

09. Faïtière

Une organisation faïtière est une association d'institutions qui travaillent ensemble pour coordonner leurs activités ou les représenter. Elle devrait regrouper toutes les associations, sociétés ou institutions chorales de votre canton.

Actuellement, un dialogue est établi entre toutes ces entités. Les représentants de la SCCV sont Yvan NEY et Céline BALDUCCI.

Aucune décision ne sera prise sans l'assentiment des sociétés lors d'un vote à une AD future.

La SCCV reste attentive : elle ne freine ni ne presse (bien au contraire) (*sic*).

10. Propositions individuelles et divers

Michel PANCHAUD rappelle l'existence du livre « Balade au fil de 50 fêtes cantonales » que notre secrétaire du jour a écrit. Ce dernier en fait une brève présentation. Il insiste sur le fait que chaque choriste ou bénévole de nos sociétés chorales devrait le posséder s'il entend défendre dignement la cause de l'art choral, vaudois en particulier.

Enfin, l'assemblée 2023 de l'arrdt du Centre sera organisée par Le Chœur qui chante d'Orzens-Oppens.

Important :

Si une ou plusieurs sociétés possédaient des podiums et seraient disposées à les prêter à la FCCV Gland afin d'aménager des espaces de rues pour des productions spontanées, le CO leur en serait très reconnaissant.

En cas de disponibilité, s'adresser à l'adresse mail suivante : sg@fccv2023.ch

Le président du jour invite enfin l'assemblée à se réunir devant un « p'tit verre ».

La séance est levée à 21 h 50.

PENSÉE DU JOUR :

**QUI N'AIME PAS LE VIN, LES FILLES ET LE CHANT
RESTE UN FOU SA VIE DURANT.**

(Martin LUTHER)

VERRÉE

Bottens et Pompaples, le 04 novembre 2022

Le Président de l'Arrdt CENTRE



Michel PANCHAUD

Le secrétaire du jour



Bernard DUTRUY